



Comment savoir où est incarcéré une personne

Par **Sarah**, le **26/09/2012 à 14:48**

Bonjour, je suis dans l'impasse totale actuellement. J'ai mon fiancé qui s'est fait interpellé, j'appelle le commissariat à proximité mais rien, et je n'ai pas le droit d'être en contact si il est au dépôt. En gros je sais rien de où il est! Quelqu'un pourrait m'aider? comment je peux essayer de savoir grâce à ces coordonnées où il a été interpellé, dans quel endroit est-il, ou avoir le nom de son avocat si possible. Je ne suis même pas en contact avec sa famille. Je vous en prie merci de répondre, je sais plus quoi faire l'attente est insupportable...

Par **Tisuisse**, le **26/09/2012 à 23:08**

Bonjour, Ce n'est pas votre "fiancé" car c'est un terme utilisé par des gens qui se sont déjà promis l'un à l'autre lors d'une cérémonie de fiançailles en vue d'un mariage proche. C'est votre compagnon donc vous êtes deux étrangers l'un vis à vis de l'autre (des "tiers" au sens du code civil) et l'administration ne vous donnera aucune info. puisque vous n'êtes pas rattachée à ce détenu par un lien familial officiel. Il ne vous reste que sa famille pour vous donner l'info. Cela étant, vous pourrez lui écrire mais pour les visites, n'étant pas de sa famille, pour obtenir un droit de visite, ce sera au bon vouloir du juge chargé de son affaire.